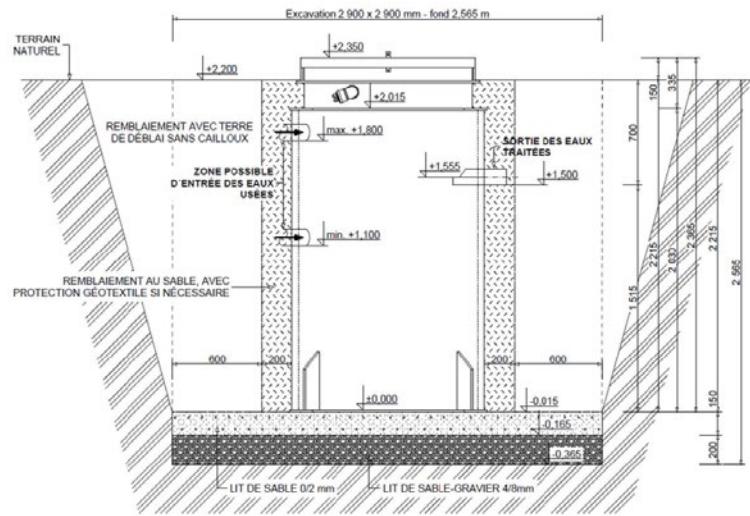


TOP OXY 5, 8, 12 & 16 eH
Agrément 2013-004 - Topaze Anneau
Performance - Simplicité - Sécurité

La législation de l'Assainissement Non Collectif (ANC) évolue vers une meilleure maîtrise des installations et des rejets. Les propriétaires se préoccupent :

- De la complexité de leur terrain
- De l'emprise au sol.
- Des nouvelles normes applicables.
- De la réutilisation de l'eau.
- De la Gestion des vidanges et du traitement des boues.



La Station TOP OXY :

- Solution pour la construction de la maison ou la réhabilitation d'un Assainissement Non Collectif (ANC).
- Éprouvée depuis plus de 10 ans.
- Simple de conception et robuste. (PEHD).
- Sécurisée avec un stockage des boues séparé.
- **Compacte** : de l'ordre de 2 m² d'emprise au sol.
- Maniable : 200 kg – simple à poser.
- **Écologique** car permettant d'évoluer vers la réutilisation de l'eau.
- **Pas de dégagement d'odeur**.
- **Silencieuse** avec son compresseur intégré
- **Économique** compte tenu de sa simplicité.

Agrément Ministériel 2013-004 La TOP OXY démontre ses qualités :

- Charge correspondant à 5, 8, 12 ou 16 EH (selon le modèle choisi).
- Possibilité de traiter les boues séparément pour un espacement des vidanges entre 8 et 12 ans.
- Mesure des paramètres microbiologiques.
- Option de relevage – irrigation.
- Pas de ventilation secondaire obligatoire.
- Compacte : monobloc
- Autorégulation du débit d'entrée
- Zone d'entrée des eaux usées réglable en hauteur



	Unité	T5 ANNEAU	T8 ANNEAU	T12 ANNEAU	T16 ANNEAU
Capacités nominales					
Equivalent Habitants	EH	5	8	12	16
Charge polluante	kg DBO ₅ /j	0.3	0.48	0.72	0.96
Charge hydraulique	m ³ /j	0.75	1.2	1.8	2.4
Coefficient de pointe	-	3	3	3	3
Débit de pointe	m ³ /h	0.09	0.15	0.23	0.30
Volumes					
Bassin tampon total	m ³	0.59	0.93	1.58	1.97
Bassin d'aération	m ³	0.86	1.37	2.17	2.68
Clarificateur	m ³	0.16	0.24	0.42	0.49
Stockage des boues (3 à 6 mois)	m ³	0.32	0.56	0.82	0.96
Performances épuratoires					
Niveau de sortie en DBO ₅ *	mg/litre	35	35	35	35
Niveau de sortie en MES*	mg/litre	30	30	30	30

INSTALLATION : En complément de la notice de pose fournie avec l'unité d'épuration, l'installateur devra respecter les règles du **DTU 64.1.** « Mise en œuvre des petites installations d'assainissement autonome ».

IMPLANTATION : La filière compacte **TOP OXY** doit être implantée dans une zone à l'écart des voies de circulation afin qu'un véhicule ne puisse circuler aux abords immédiats, au risque de la détériorer. Elle doit être placée de façon telle qu'elle ne reçoive pas d'eaux pluviales ou d'eaux de ruissellements. L'ensemble des éléments devra être positionné parfaitement de niveau. La mise en service des éventuels éléments électromécaniques devra être réalisée par un technicien qualifié, en respectant les règles de la norme 15-100.

	U	T5 ANNEAU	T8 ANNEAU	T12 ANNEAU	T16 ANNEAU
Longueur totale/Diamètre	m	1.33	1.63	2.03	2.23
Hauteur totale cuve	m	2.365	2.375	2.375	2.375
Poids à vide	kg	300	400	600	650
Niveau fondation * par rapport au TN **	m	2.215	2.225	2.225	2.225
Diamètre ventilation	mm	110	110	110	110
Fil d'eau entrée par rapport au TN	m	-0.400 à -1.100	-0.405 à -1.105	-0.405 à -1.105	-0.405 à -1.105
Diamètre entrée	mm	110	110	110	110
Fil d'eau de sortie par rapport au TN	m	-0.700	-0.605	-0.605	-0.605
Diamètre sortie	mm	110	110	110	110
Puissance installée Monophasé	W	60	80	120	150



GARANTIE : La fabrication de l'ensemble des éléments de la **TOP OXY** fait l'objet d'un contrôle rigoureux en usine. Ils font l'objet d'une garantie dans les conditions suivantes :

Etanchéité des cuves : **15 ans**

Matériel électromécanique : **2 ans**

ENVIRONNEMENT : La filière d'épuration est destinée à restituer à l'environnement une eau débarrassée de sa pollution. S'assurer que le dispositif demeure opérant et assurer la maintenance et l'entretien adapté afin de maintenir ses performances.